

## **Votes nominatifs sur les motions**

*Une motion pure et simple est une motion qui vise uniquement à passer à l'ordre du jour. La motion pure et simple a la priorité de droit sur toutes les autres motions, à l'exception de la motion de confiance. L'adoption d'une motion pure et simple entraîne la caducité de toutes les autres motions (art.92bis du Règlement de la Chambre).*

*Si plusieurs motions de recommandation portent sur le même objet, celles déposées par des interpellateurs ont, lors du vote, la priorité de droit sur celles déposées par d'autres membres. L'ordre du vote est, pour chacune de ces deux catégories de motions, déterminé par l'ordre dans lequel celles-ci ont été déposées.*

### **VOTES :**

1. sur les motions déposées en conclusion de l'interpellation de Mme Barbara Pas (VB) au vice-premier ministre et ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé des Grandes Villes et de la Régie des bâtiments sur « le transfert massif d'établissements de la COCOF à la COCOM dans le cadre de la sixième réforme de l'État et le respect de la législation linguistique » (n° 22)

(développée en réunion publique de la commission de l'Intérieur, des Affaires générales et de la Fonction publique du 25 février 2015)

Deux motions ont été déposées (MOT 54 022/001)

- une motion de recommandation par Mme Barbara Pas (VB)
- une motion pure et simple par M. Koenraad Degroote (N-VA)

La motion pure et simple est adoptée par 90 voix contre 46 et 3 abstentions

2. sur les motions déposées en conclusion de l'interpellation de Mme Barbara Pas (VB) au ministre des Finances sur « les transferts de richesse de la Flandre vers la Wallonie » (n° 21)

(développée en réunion publique des Finances et du Budget du 25 février 2015)

Deux motions ont été déposées (MOT 54 021/001)

- une motion de recommandation par Mme Barbara Pas (VB)
- une motion pure et simple par Mmes Veerle Wouters et Sophie Wilmès et par MM. Luk Van Biesen et Eric Van Rompuy.

La motion pure et simple est adoptée par 81 voix contre 36 et 20 abstentions